Zeitschrift: Jahrbuch / Schweizerische Akademie der Naturwissenschaften =

Annuaire / Académie Suisse des Sciences Naturelles

Herausgeber: Schweizerische Akademie der Naturwissenschaften

Band: - (1992)

Rubrik: Von der SANW verwaltete Fonds = Les fonds gérés par l'ASSN = I

fondi amministrati dell'ASSN

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Von der SANW verwaltete Fonds Les fonds gérés par l'ASSN I fondi amministrati dell'ASSN

Aargauerstiftung

Administration: Commission géologique.

Buts: Subsides (honoraires) ou subsides extraordinaires destinés à financer les cartes

géologiques de la Suisse.

* Donation «Georges et Antoine Claraz»

Administration: Curatorium.

Buts: Encouragement et soutien de l'enseignement et de la recherche en botanique et en zoologie aux instituts universitaires de zoologie à Genève et à Zurich et de botanique systématique à Zurich. Soutien à des travaux dans le domaine de la biologie, en particulier subventions à des publications ou des expéditions scientifiques.

Les requêtes sont à adresser au président du curatorium, Prof. A. Meyer-Hayoz,

Ormisstrasse 78, 8706 Meilen, 01/923 14 25.

Euler

Administration: Commission.

Buts: Editions des œuvres de L. Euler.

* Fondation François-A. Forel

Administration: Comité formé du président sortant et du président en charge.

Buts: Encouragement en Suisse de la limnologie.

Legs François-A. Forel

Administration: Commission des glaciers.

* Fondation Dr Joachim de Giacomi

Administration: Commission.

Buts: Subventions à des travaux de recherche sont versés ad personam à des chercheurs possédant en général un doctorat, ne sont donc pas destinés à une thèse; par contre les contributions de publication peuvent aider à couvrir les frais d'impression de thèse pour autant qu'elles paraissent dans un organe de l'ASSN (subventions de l'ordre de frs. 5000.— à frs. 10000.—).

Les requêtes sont à adresser au président de la commission, Prof. M. Burger, Friedrich-Miescher-Institut, Schwarzwaldallee 215, Postfach 2543, 4002 Basel, 061/697 11 11/68.

* Fonds Daniel Jenny

Administration: Comité central.

Buts: Favoriser les recherches scientifiques.

Les demandes de subsides sont à adresser au secrétariat général de l'ASSN,

Bärenplatz 2, 3011 Berne.

Fonds «Madame Frida Schmuziger-Landolt» (Legs)

Administration: Comité central.

Buts: Non précisés.

Pilatusfonds

Administration: Commission géologique.

Buts: Publications de la carte du Pilatus-Stanserhorn.

Fondation E. Rübel

Administration: Commission géobotanique. Buts: Etudes de géographie botanique.

Schläfli-Stiftung

Administration: Comité central (dès Sénat 1991).

Buts: Prix annuel honorant un travail scientifique original réalisé par un jeune scientifique en début de carrière de nationalité suisse. (Voir page 180 le règlement pour l'attribution du Prix Schläfli.)

Schweizerische Paläontologische Abhandlungen

Administration: Commission.

Buts: Publications des «Mémoires suisses de paléontologie».

Zentralfonds

Administration: Comité central.

Buts: Selon les statuts de l'ASSN, art. 4.

Des informations complémentaires peuvent être obtenues auprès du secrétariat, tél. 031/22 33 75, dès le 25 septembre 1993: 031/312 33 75.

^{*} L'ASSN dispose de nombreux fonds dont elle assure la gestion. Certains sont réservés au financement de travaux de commissions précises; d'autres, marqués d'un * peuvent servir à soutenir, sur requête, des travaux ou publications scientifiques.